

Stimuler l'autonomisation économique des femmes

Données factuelles, solutions, études de cas et recommandations d'orientation

APERÇU

Les femmes du monde entier sont des agentes économiques à la fois résilientes et inventives, qui parviennent à passer outre les obstacles basés sur le genre auxquels elles sont confrontées dans leurs efforts pour soutenir la santé, l'éducation et la sécurité économique de leur famille. L'entière participation des femmes dans l'économie promeut des activités plus performantes et résilientes, tout en soutenant la croissance et des objectifs de développement élargis. Chaque jour, les femmes démontrent qu'elles peuvent créer des entreprises formelles et informelles à partir de très peu de capital, constituer des réseaux pour tirer le maximum de profit de ressources minimales et assumer des responsabilités de soin disproportionnées, qui incluent souvent de cuisiner, assurer l'approvisionnement en eau, cultiver les aliments, nettoyer, s'occuper des enfants, des malades et des personnes âgées du foyer. Les femmes réussissent, malgré les lois, les politiques, les normes sociales et les institutions qui les freinent. Ce document d'orientation examine des possibilités de créer un environnement favorable à la prospérité économique des femmes.

SECTION 1 : DÉFINITION DE LA QUESTION

Les objectifs de développement durable (ODD) abordent les obstacles qui continuent à ralentir les progrès économiques des femmes, en proposant un nouveau paradigme d'autonomisation économique. S'appuyant sur plusieurs plateformes et accords internationaux, les ODD appellent à une augmentation des financements, une égalité d'accès aux ressources de production et à la redevabilité afin de stimuler l'autonomisation économique des femmes¹, confrontée de manière systémique aux normes sociales et culturelles défavorables qui imposent aux femmes un statut inégal, leurs rôles dans la société et qui contrôlent leurs droits sexuels et reproductifs. Les normes défavorables créent des attentes relatives au rôle des femmes en tant que gardiennes principales et perpétuent les préjugés et stéréotypes de genre sur le lieu du travail². Les préjugés subtils de genre influencent les attitudes des femmes elles-mêmes et leurs préférences envers le travail, les promotions professionnelles, voire leurs propres perceptions, et acceptations parfois, de la violence et des comportements inadéquats au travail et au domicile^{3,4}.

Autre obstacle considérable pour les femmes : la limitation ou le manque de sécurité relatif à l'accès, au contrôle et à la propriété de biens essentiels, tels que la terre, le logement, les services financiers, le capital, les intrants agricoles et les transports, résultant en de très nombreux défis économiques⁵. Sans garantie du respect de leurs droits fonciers, les femmes ont moins de possibilité de décider de ce qui est planté, et quand, du traitement de la terre et des sources d'eau, et de ce qui est vendu. Non seulement les conséquences portent-elles sur les capacités et le potentiel de décision des femmes quant à l'utilisation des recettes en vue de soutenir sa famille, mais la qualité et la quantité de production agricole ainsi limitées peuvent avoir des impacts négatifs sur la sécurité alimentaire en général⁶. L'absence de droits d'exploitation et de propriété bride les capacités des femmes et freine les incitations à procéder à d'importantes améliorations coûteuses. Sans propriété, telle que des terres, souvent requise en tant que garantie pour l'obtention d'un prêt officiel, les femmes sont confrontées à des difficultés au moment d'investir dans une entreprise ou des terres⁷. Un faible accès à la propriété, des droits fonciers limités et des droits de succession inégaux interdisent également à de nombreuses femmes de faire valoir leurs droits sur leur maison. Au décès de leur mari, elles peuvent être expulsées de force et démunies de leurs biens⁸. Même dans les pays où les droits légaux des femmes à la propriété sont établis, des lois ou pratiques coutumières et des normes sociales préjudiciables limitent néanmoins toujours leur contrôle ou leur propriété de terres ou de biens⁹.

➔ Pour plus d'information, veuillez consulter le document intitulé « Accélérer l'accès aux ressources : terre, énergies propres, eau et assainissement ».

Disposer d'un compte en banque et d'un accès au crédit est une étape essentielle pour sortir de la pauvreté, en accordant aux femmes un contrôle plus important sur leurs finances. L'écart entre les genres persiste néanmoins au niveau la possession d'un compte en banque, malgré une amélioration globale. Dans les pays en développement, les femmes sont 20 % moins susceptibles que les hommes de disposer d'un compte dans une institution financière formelle¹⁰. En 2011, 47 % des femmes et 54 % des hommes avaient un compte en banque. En 2014, 58 % des femmes avaient un compte, contre 65 % des hommes¹¹. De faibles connaissances financières fragilisent également la capacité des femmes à accéder



Répondre à la demande de stimulation de l'autonomisation économique des femmes est en lien avec la réalisation de plusieurs cibles et objectifs de développement durable (ODD), dont les suivants :

ODD 1 : Éliminer toutes les formes de pauvreté dans le monde entier

- 1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance

ODD 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire et promouvoir l'agriculture durable

- 2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles

ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat

ODD 5 : Parvenir à l'égalité des

Clause de non-responsabilité : Les points de vue et opinions exprimés dans le présent document technique sont ceux des auteur-e-s. Ils ne reflètent pas nécessairement les positions ou les politiques officielles de l'ensemble des organisations partenaires.



aux services financiers et à les utiliser de manière optimale¹².

Une connectivité limitée à Internet et des écarts qui persistent dans l'utilisation du téléphone mobile constituent des obstacles supplémentaires qui freinent le potentiel économique des femmes. Les téléphones portables permettent aux femmes dans les régions isolées d'accéder aux services bancaires et au crédit, d'être payées, de recevoir des informations relatives aux marchés, et d'élargir leurs réseaux. Néanmoins, dans les pays à revenu faible à intermédiaire, plus de 1,7 milliard de femmes ne possèdent pas de téléphone, et il y a 200 millions plus d'hommes que de femmes à posséder un téléphone dans le monde¹³. L'accès au téléphone portable peut permettre aux femmes de percevoir leur salaire électroniquement, ce qui, à son tour, peut contribuer à améliorer leur indépendance financière et leur influence sur les prises de décision financières du ménage.

Même lorsque les femmes sont en mesure d'obtenir un emploi formel, elles font face à des obstacles de taille en termes de stabilité de l'emploi et de salaires décents égaux à ceux des hommes. À l'échelle mondiale, seule la moitié des femmes en âge de travailler font partie de la population active, alors que trois quarts des hommes de la même tranche d'âge en sont ¹⁴. Ceci est dû non seulement à une inégalité des possibilités de formation scolaire ou professionnelle, mais également au plus lourd fardeau de travail non rémunéré de garde des enfants et de soins du foyer placé sur les femmes, qui est estimé à trois fois plus important que celui des hommes^{15,16}. La valeur estimée du travail non rémunéré réalisé par les femmes s'élève à 10 billions USD annuellement¹⁷.

Même les femmes qui accèdent à un emploi formel sont parfois empêchées par les stéréotypes de genre et les normes culturelles d'accéder à certaines fonctions, ce qui tend à les maintenir dans des emplois de statut inférieur et moins bien rémunérés que les hommes¹⁸. Dans de nombreux pays, les femmes sont confrontées à des restrictions officielles dans leur accès à l'emploi et il leur est interdit d'occuper certains postes dans des usines ou de travailler de nuit. Dans certains pays, les femmes ne peuvent pas travailler sans l'autorisation de leur mari¹⁹. Ces inégalités de genre risquent de devenir plus prononcées à mesure que les technologies numériques et l'automatisation remplacent les travailleuses dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, composés en grande partie par les travailleuses²⁰.

De plus, les femmes salariées gagnent 24 % de moins que les hommes²¹. L'égalité salariale entre les genres n'existe dans aucun pays²², et des écarts de salaires demeurent entre femmes et hommes faisant le même genre de travail. De même, les femmes représentent près des deux tiers des travailleuses familiales, ou travailleuses qui contribuent à l'entreprise familiale, mais ne reçoivent pas de compensations financières directes²³. À l'échelle mondiale, les femmes passent près de 10 fois plus de temps que les hommes à des tâches de travail non rémunéré²⁴. Il n'y a que peu, voire pas, de supervision dans cette économie informelle, et l'exploitation y est courante²⁵. La majorité des femmes en Asie du Sud (82 %) et en Afrique subsaharienne (66 %) travaille dans le secteur informel²⁶, où elles sont vulnérables à des prêts à conditions abusives, à des tarifications frauduleuses, et à d'autres injustices qui les privent de leur revenu nécessaire et de leurs droits²⁷. Les femmes sont également vulnérables dans l'agriculture, alors que c'est, dans les pays à revenu faible à intermédiaire, le secteur qui les emploie le plus²⁸. En Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, 60 % des femmes qui travaillent le font dans le secteur l'agriculture, où elles participent à des activités chronophages et à forte intensité de main d'œuvre, tout en recevant une maigre rétribution²⁹.

Le manque de respect des normes de travail et des protections sociales internationales par les gouvernements limitent également l'accès des femmes à un travail décent³⁰. Un travail décent est à la fois productif et offre une garantie de revenu équitable, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale pour les familles, des perspectives de développement personnel et d'intégration sociale, la liberté d'exprimer des inquiétudes, de s'organiser, et de participer à des décisions qui concernent sa propre vie, et l'égalité des chances et de traitement³¹. Dans le cadre d'un travail décent, les femmes doivent être en mesure d'accéder à la formation et au renforcement des compétences, à des prises en charges relatives à la grossesse et la maternité, à des congés familiaux, à des protections contre des environnements de travail dangereux, le harcèlement sexuel, et la violence³². La distribution inégale des tâches de soins peut être, en grande partie, expliquée par les institutions sociales discriminatoires qui perpétuent les rôles de genre stéréotypés³³. En résultat de la « pénalité de la maternité », plus discriminatoire envers les mères que vers les pères, les femmes sont incitées à s'orienter vers l'économie informelle, où elles font face à un manque de réglementation et de protection de l'emploi³⁴. Même les femmes qui n'ont pas d'enfants peuvent être confrontées à la discrimination de genre, car les employeur-euse-s ont toujours des conceptions dépassées à propos des femmes et de la maternité³⁵. L'écart salarial entre les hommes et les femmes est exacerbé dès lors qu'une femme a un enfant, passant de 7 % de différence en moyenne à 22 % dans les pays de l'OCDE³⁶. Un flou demeure pour les femmes entre le travail formel et le travail informel : une quantité croissante de tâches est sous-traitée à des femmes à mesure des besoins, sans contrat officiel³⁷. En effet, en 2012, 50 % des travailleuses du monde se trouvaient dans les situations d'emploi vulnérable, non protégées par les lois du travail³⁸. Il peut s'agir d'une entreprise qui paie peu une femme pour coudre des vêtements chez elle, ou qui demande à une ancienne employée formelle dans une usine de travailler à temps partiel, de manière saisonnière, ou hors site. Dans l'ensemble de ces cas, les femmes sont défavorisées en termes de salaire ou d'avantages nécessaires, de standards en lien avec la sécurité et autre protections, échappant ainsi



sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- **5.a** Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne

ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- **8.5** D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale
- **8.6** D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation
- **8.8** Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire
- **8.b** D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail

ODD 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

- **9.3** Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des



aux radars de l'économie et du travail, où leurs droits ne sont pas respectés³⁹.

La capacité d'une femme à s'autonomiser économiquement toute seule a des conséquences positives sur la santé et le bien-être de sa famille et de sa communauté. La recherche indique que les femmes réinvestissent généralement une plus grande part de leur revenu en faveur de leurs enfants que les hommes ne le font, ce qui profite en fin de compte à tout le foyer⁴⁰, notamment en termes de meilleur accès à l'enseignement, la nutrition, et aux soins de santé. Une bonne santé est effectivement un facteur essentiel de soutien à l'autonomisation des femmes, puisque leurs performances économiques pâtissent de tout problème de santé. Les premières années de l'épidémie du VIH/sida ont eu un impact direct sur la population active, y compris dans le secteur agricole, qui a chuté de 3 à 10 % dans certains des pays les plus touchés par le VIH⁴¹. Le fait qu'une femme ne puisse contrôler sa fécondité et le moment de ses grossesses à l'aide de la contraception moderne peut limiter son accès à l'éducation et à l'emploi⁴². Avec chaque enfant supplémentaire, la participation des femmes âgées de 20 à 44 ans dans la main d'œuvre chute de 5 à 10 % en moyenne⁴³.

Les violences basées sur le genre ont les mêmes conséquences, imposant un lourd fardeau à tous les pays. Il est essentiel pour l'autonomisation économique des femmes que leur vie soit exempte de toute forme de violence basée sur le genre. Dans le cas contraire, les pertes économiques pour les individus, les foyers, les communautés, et les nations peuvent être très élevées⁴⁴. Par exemple, la violence aux mains d'un partenaire intime et la violence sexuelle imposée par un non-partenaire ont des conséquences directes sur la productivité d'une travailleuse, ce qui entraîne une baisse de son efficacité sur le lieu de travail et une baisse de revenus, à la fois pour la personne et pour l'entreprise⁴⁵. C'est là une des raisons pour lesquelles les Principes d'autonomisation d'ONU Femmes, une série de 7 principes approuvée par plus de 1 100 entreprises à l'échelle mondiale, incluent l'absence de violence pour toutes les employées, ainsi que la sécurité et la santé, dans les objectifs essentiels pour les entreprises et le secteur privé⁴⁶.

SECTION 2 : SOLUTIONS ET INTERVENTIONS

En améliorant l'accès des femmes à l'éducation, aux soins de santé, à l'emploi et aux services financiers et en élaborant des lois qui créent un environnement favorable à la jouissance de leurs droits, fonciers par exemple, les pays enregistrent généralement une baisse de la pauvreté, une augmentation de la croissance économique et un développement global⁴⁷. Des recommandations, telles que les sept moteurs de la participation économique entière des femmes définis lors de la Rencontre de haut niveau sur l'autonomisation économique des femmes du secrétaire-général des Nations unies, peuvent également entraîner d'importants avantages pour le secteur privé^{48,49,50}. Les interventions détaillées ci-après reflètent la nature transversale et l'impact de l'autonomisation économique des femmes rendue possible :

- Améliorer et faire respecter les droits des femmes sur la terre et les ressources productives, y compris leurs droits juridiques à une égalité d'accès, de contrôle, de propriété et d'héritage
- Améliorer les connaissances économiques et promouvoir l'accès inclusif aux services financiers, tels que le crédit, l'épargne et l'assurance
- Promouvoir le contrôle des femmes sur leurs biens, leurs ressources et leur revenu, ainsi que les prises de décisions conjointes relatives au foyer afin de s'attaquer aux normes de genre défavorables
- Investir dans les réseaux de femmes et s'organiser pour renforcer la visibilité et la représentation des femmes

Il est important de garder à l'esprit que l'inclusion des jeunes est nécessaire lors de la mise en œuvre de solutions. La population mondiale tend à rajeunir. À l'échelle mondiale, 14 % des jeunes de 15 à 24 ans étaient sans emploi en 2016⁵¹, et près de 38 % de la main-d'œuvre jeune vivait toujours dans la pauvreté alors qu'elle avait un emploi⁵².

La promotion de l'équité dans l'emploi et les possibilités économiques pour les jeunes hommes et les jeunes femmes doit faire partie intégrante des interventions de développement économique. Il est également important de garantir que tout travail réalisé par des adolescent-e-s n'est pas imposé, ne constitue pas une exploitation sexuelle, n'est pas dangereux et n'interfère pas avec leur éducation.

Afin de suivre les progrès, il est important d'aborder les écarts qui existent actuellement dans les données relatives aux genres permettant de mesurer la participation économique des femmes contre celle des hommes, ainsi que leur contrôle et leur pouvoir décisionnel sur les biens, les ressources et leur revenu. Des initiatives telles que *Data 2X* tentent de réduire ces écarts. *Data 2X* est une plate-forme de la fondation des Nations unies, soutenue par la William and Flora Hewlett Foundation et la fondation Bill et Melinda Gates, qui vise à dynamiser un mouvement de données centrées sur des solutions relatives au genre et à l'innovation afin d'améliorer la conception des politiques et le développement dans le programme de l'après-2015⁵³. De même, le projet *No Ceilings: The Full Participation Project* de la fondation Clinton vise à mesurer les progrès réalisés dans le monde en termes de participation égale des filles et des femmes dans tous les secteurs⁵⁴, et *Equal Measures 2030* cherche à impliquer les responsables des prises de décision dans l'amélioration des données, des données probantes et des analyses et dans le plaidoyer en faveur d'une meilleure collecte de données, dans le but d'accélérer les



conditions abordables, et leur intégration dans les chaînes de valeur et sur les marchés

ODD 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

- **10.1** D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 pour cent les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable
- **10.2** D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre
- **10.3** Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière
- **10.4** Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité

Accords internationaux pertinents :

- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966)
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes (1979)
- Déclaration et programme d'action de Beijing (1995)
- Plusieurs plateformes de l'Organisation internationale du travail (OIT), telles que la Convention concernant le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques



avancées vers l'égalité de genre⁵⁵.

Améliorer et faire respecter les droits des femmes sur la terre et les ressources productives, y compris leurs droits juridiques à une égalité d'accès, de contrôle, de propriété et d'héritage

Investir dans la garantie des droits fonciers et de propriété des femmes est l'une des solutions à long terme les plus efficaces pour faire progresser l'autonomisation économique des femmes. Une étude en Tanzanie a révélé que les femmes ayant les mêmes droits de propriété et d'héritage que les hommes avaient des revenus quatre fois supérieurs à ceux des femmes qui ne bénéficiaient pas de ces mêmes droits⁵⁶. Les lois protégeant l'égalité des droits des femmes en termes d'héritage et de propriété foncière créent une sphère d'action de même niveau, permettant davantage de possibilités économiques égales⁵⁷. Les lois officielles et coutumières entrent néanmoins souvent en conflit lorsqu'il est question de l'égalité de genre dans les régimes fonciers et de propriété, et les normes sociales inégales selon les genres sapent les garanties juridiques d'égalité. Dans les pays à revenu faible à intermédiaire, les lois et réglementations nationales relatives aux droits des femmes rurales et autochtones à l'héritage, à l'adhésion communautaire et à la résolution de conflits communautaires sont injustes, et bien en-deçà des standards internationaux établis⁵⁸.

En 2014, la Millennium Challenge Corporation a présenté des pratiques prometteuses en vue de faire progresser les droits fonciers des femmes dans quatre pays (Bénin, Lesotho, Mali et Namibie), s'appuyant sur des modalités à la fois créatives, appropriées aux contextes et localisées d'harmoniser les lois avec les pratiques coutumières⁵⁹. Cette approche vise à appréhender les écarts entre la législation et la pratique selon le genre, grâce à l'identification de la totalité des bénéficiaires de droits fonciers et de propriété à la fois primaires et secondaires, et en œuvrant avec les communautés à la mise en place de solutions adaptées aux différents contextes. Ces pratiques prometteuses ont fait leurs preuves et présentent un immense potentiel de généralisation à l'échelle de l'Afrique subsaharienne et d'autres régions.

Étude de cas : Femmes et gestion communautaire des pâturages au Kirghizistan

En 2013, le programme de développement de l'élevage et des marchés (Livestock and Market Development Program - LMDP), financé par le Fonds international pour le développement agricole (FIDA), a initié un projet visant à inclure les femmes dans la gestion des ressources pastorales dans deux provinces du Kirghizistan⁶⁰. Ses objectifs étaient d'améliorer la productivité et l'accès aux pâturages, la santé des élevages et les partenariats avec les marchés tout au long des chaînes de valeur⁶¹. L'évaluation du projet a révélé que le fait de reconnaître la totalité des membres de la communauté comme étant membres des syndicats d'utilisateur-trice-s des pâturages contribuait à améliorer l'égalité de genre, car cela venait souligner le fait que la capacité des femmes à gérer des pâturages n'était en rien liée à leur état marital ou ancestral⁶². Le projet donnait la priorité aux intérêts des femmes dans les investissements et subventions, initiait des actions de sensibilisation et de mobilisation pour soutenir les prises de décision des femmes, et mettait en place des quotas afin de garantir la participation des femmes à des rôles de leadership⁶³. Dans l'ensemble, le LMDP a révélé que l'inclusion des voix des femmes dans la gestion des pâturages est un processus itératif, et que plusieurs méthodes sont nécessaires pour garantir la participation et le leadership des femmes⁶⁴.

Étude de cas : Le plus grand indicateur de pauvreté en Inde est l'absence de terres

Il est estimé que 18 millions de familles dans les régions rurales de l'Inde ne possèdent pas de terres et que les droits de dizaines de millions d'autres sur les terres desquels elles dépendent ne sont pas garantis. L'insécurité à long terme et l'incapacité à protéger et sauvegarder la terre dont elles dépendent sont un très fort indicateur de pauvreté et de conflits liés aux semences, qui contraignent la croissance économique⁶⁵. Depuis l'an 2000, Landesa s'emploie à modifier cette réalité. En s'alliant avec l'État et les leaders du gouvernement central, Landesa souhaite favoriser les possibilités, multiplier les incitations et améliorer la sécurité par le biais du renforcement des droits fonciers. Landesa soutient la création de politiques de renforcement des droits fonciers des filles et des femmes, d'amélioration des connaissances de la loi et d'octroi d'exploitations et de terres arables aux femmes rurales⁶⁶. En collaborant avec les officiels des gouvernements des États indiens et les leaders du gouvernement central, Landesa est parvenue à toucher plus d'un million de familles⁶⁷. Les leaders des États les plus pauvres de l'Inde reconnaissent de plus en plus que les droits fonciers incertains sont un obstacle majeur au développement et à la stabilité. Les gouvernements du Bihar, Bengale-occidentale, Odisha, Karnataka, Andhra Pradesh, Telangana et Uttar Pradesh ont déjà initié des programmes de renforcement des droits fonciers des femmes et des filles⁶⁸.

➔ Pour plus d'information, veuillez consulter le document intitulé « Accélérer l'accès aux ressources : terre, énergies propres, eau et assainissement ».

Étude de cas : Le projet Yaajeende de chaîne de valeur nutritionnelle au Sénégal

Le projet de chaîne de valeur nutritionnelle Yaajeende, lancé en 2010 au Sénégal, faisait partie du programme Feed the Future financé par l'aide américaine (USAID) pour une durée de cinq ans, dont l'objectif était de lutter contre le préjugé culturel fortement enraciné s'opposant à la propriété de terres par les femmes. La durée du projet a récemment été prolongée de deux années, jusqu'en 2017, grâce à la réussite globale du modèle⁶⁹. Le projet vise à harmoniser la réglementation juridique et la pratique coutumière en impliquant les leaders locaux dans l'identification de moyens culturellement adaptés pour que les femmes accèdent à la propriété foncière. Les leaders locaux ont identifié des terres dégradées qu'ils pensaient ne pas être productives et ont permis à des groupes de femmes, et non à des femmes individuellement, de s'approprier la terre en tant que collectif. Le projet Yaajeende collabore avec les groupes de femmes pour bonifier la terre, conformément à une approche intégrée qui inclut la nutrition, l'autonomisation économique et la durabilité environnementale. Les hommes des communautés locales reconnaissent maintenant la valeur de ces terres récupérées, ainsi que l'importance pour des collectifs de femmes d'en être propriétaires et de pouvoir prendre des décisions à leur propos⁷⁰.

➔ Pour plus d'information, veuillez consulter le document intitulé « Accélérer l'accès aux ressources : terre, énergies propres, eau et assainissement ».

Améliorer les connaissances économiques et promouvoir l'accès inclusif aux services financiers, tels que le crédit, l'épargne et l'assurance

La création de la banque Grameen en 1976 au Bangladesh a initié un mouvement mondial en faveur de l'inclusion financière des femmes, particulièrement celles vivant dans la pauvreté⁷¹. L'accent porté sur le microcrédit a fortement évolué au cours des ans, à mesure de l'émergence du besoin de services financiers plus complets et plus systémiques pour les femmes vivant dans la pauvreté qui incluent, sans s'y limiter, les transferts monétaires, les prêts, le crédit, les économies, l'assurance et les soutiens en renforcement des compétences connexes. Une ligne de services financiers plus variés – tels que les dispositifs de financement avec partage des risques, les capitaux et des lignes de crédit plus importantes – a également été mise à la disposition de femmes ayant des niveaux économiques plus élevés, grâce au concours d'institutions telles que la Société financière internationale (IFC) de la Banque mondiale et de banques du secteur privé⁷². Il existe ainsi de nombreux modèles qui peuvent répondre aux besoins d'un public élargi et émaner de banques locales, nationales et multinationales, de coopératives de crédit, d'entreprises de paiement, d'institutions de microcrédit, de fondations, de gouvernements, d'organisations non gouvernementales, voire de groupes locaux non officiels.

Étude de cas : Associations villageoises d'économies et de prêts



Le besoin de services financiers complets et bien adaptés des femmes commence au niveau le plus local. Un modèle qui convient bien aux femmes locales est celui des associations villageoises d'économies et de prêts⁷³. Introduites par CARE au Niger en 1991, ces associations villageoises ciblent les femmes vivant dans les communautés pauvres, souvent rurales, n'ayant que peu, voire pas, d'accès aux institutions financières. Économiser est une première étape vers la sécurité financière, la deuxième étant l'accès aux prêts à faible coût⁷⁴. Après des années d'économies hebdomadaires et de prêts, d'amélioration de leurs connaissances financières et de renforcement de leur confiance, les associations villageoises se sont engagées de manière plus officielle auprès d'institutions, par exemple en ouvrant des comptes bancaires et accédant au crédit⁷⁵. Dans l'ensemble, ce modèle a fourni des résultats positifs constants et a amélioré l'accès des femmes à des outils financiers et des revenus, tout en améliorant le bien-être des personnes et des ménages, par le biais d'une meilleure nutrition, d'un accès à des services de santé ou des logements de meilleure qualité⁷⁶. Un autre modèle qui a fait ses preuves auprès des femmes et celui de BRAC, l'une des plus grandes organisations de développement international au monde⁷⁷. Fondée au Bangladesh, BRAC a créé plusieurs points d'interventions pour les femmes et les hommes, leur permettant de passer de l'extrême pauvreté à la pauvreté, puis à l'autosuffisance⁷⁸. De très nombreuses organisations dans le monde utilisent et adaptent le modèle BRAC.

L'inclusion financière est essentielle à la constitution d'une communauté dynamique d'entrepreneures et d'entreprises appartenant à des femmes, qui peuvent ensuite créer des emplois. Par exemple, le programme « Banking on Women » (miser sur les femmes) de la Société financière internationale aide les partenaires de l'IFC et des institutions financières à investir dans des entreprises appartenant à des femmes, de manière à la fois durable et rentable⁷⁹. Un autre exemple est celui du Fonds pour l'égalité des sexes d'ONU Femmes, qui a soutenu plus de 10 millions de bénéficiaires par l'intermédiaire de projets d'autonomisation économique⁸⁰. De nombreuses entreprises du secteur privé ont également pris des initiatives semblables. En partenariat avec l'IFC, Goldman Sachs a collecté 600 millions USD en capital pour soutenir 100 000 entrepreneures, dans le cadre d'une extension de la « Goldman Sachs 10,000 Women Initiative »^{81,82}. La réussite de telles aventures visant l'inclusion nécessite une approche qui élargit l'accès au financement, tout en renforçant les connaissances financières et les compétences de gestion des femmes. D'autres exemples de soutien d'entrepreneures adoptant une approche à plusieurs niveaux incluent ceux mis en avant par des banques multilatérales – telles que la Banque africaine de développement (BAD) ou la Banque interaméricaine de développement (BID) – ainsi que par de grandes entreprises de services financiers et des entreprises privées.

Étude de cas : Promouvoir l'entrepreneuriat parmi les jeunes au Paraguay

Fundación Paraguaya est une organisation non gouvernementale fondée en 1985 qui a œuvré à la promotion de la microfinance et de l'entrepreneuriat, aidant les jeunes à acquérir les compétences nécessaires au lancement de leur propre entreprise rurale, à accéder à un travail décent dans le secteur de l'agriculture/l'élevage ou à poursuivre leurs études. Leur modèle, qui peut facilement être repris, inclut les éléments suivants : 1) un programme de microfinance pour 86 000 microentrepreneures émergentes, largement ignorées par d'autres institutions financières ; 2) une formation au fonctionnement de l'entreprise et à la finance pour les enfants et les jeunes ; 3) des écoles secondaires agricoles financièrement auto-suffisantes qui forment les enfants de fermières et fermiers démunis afin qu'elles et ils créent leur propre entreprise rurale⁸³.

Étude de cas : Le modèle d'argent mobile de la Shakti Foundation

Grâce au programme mSTAR (solutions mobiles d'assistance et de recherche techniques) de l'aide américaine (USAID), la Shakti Foundation a conclu un partenariat avec Airtel Bangladesh Limited dans le but d'accorder des microcrédits à des fermières et de payer les salaires de ses employées à l'aide d'argent mobile. Dans le cadre de ce projet, la Shakti Foundation for Disadvantaged Women verse un total de 5 millions BDT par mois, soit l'équivalent de 63 500 USD environ, à 1 000 femmes, membres de son personnel ou fermières. Ce modèle d'argent mobile revêt trois principaux avantages pour les femmes. Les salariées et fermières ont ainsi davantage de contrôle direct sur leur argent, puisque celui-ci se trouve dans un portefeuille mobile, qui offre davantage de confidentialité que les paiements en espèces. Il limite également les risques de violences basées sur le genre souvent associées avec le fait d'avoir de l'argent sur soi. Et le troisième avantage est la réduction des coûts de transaction et d'opportunité associés aux déplacements et à l'attente lors de paiements en espèces, permettant ainsi à chaque bénéficiaire d'investir davantage dans sa production agricole⁸⁴.

Promouvoir le contrôle des femmes sur leurs biens, leurs ressources et leur revenu, ainsi que les prises de décisions conjointes relatives au foyer afin de s'attaquer aux normes de genre défavorables

Il a été démontré que ce n'est pas seulement l'augmentation de revenu des femmes qui les aide à parvenir à une autonomisation économique, mais bien également le contrôle qu'elles exercent sur ce revenu. Il peut s'agir de la capacité d'une femme à réinvestir son revenu dans des biens durables, des dépenses de subsistance et la santé, l'éducation, la sécurité et le bien-être de sa famille et de sa communauté. Ces décisions économiques essentielles sont, cependant, très fortement liées aux normes culturelles entourant le genre, l'âge, l'origine ethnique, l'état de santé ou physique et la hiérarchie globale de la société⁸⁵. Les normes de genre peuvent très fortement imprégner une société, entraînant la ségrégation genrée dans l'emploi et la discrimination ou les violences basées sur le genre⁸⁶. Ceci se traduit souvent par la nécessité pour une femme de remettre une partie ou la totalité de ses revenus à une autre personne ayant davantage de pouvoir décisionnel au sein de son foyer ou sa communauté. La formation des hommes et des femmes peut également être une manière d'améliorer l'influence des femmes sur la prise de décisions⁸⁷. Cette formation devrait inclure une réflexion critique sur les normes de genre, et doter les hommes et les femmes de compétences sociales, telles que la communication efficace, le renforcement de la confiance et les techniques de négociation⁸⁸.

Travailler directement avec les acteurs dominants d'un groupe est une approche favorable à la résolution des manquements dans les prises de décisions économiques des femmes. Par exemple, l'organisation d'implication des hommes Pro-Mundo a constaté, à l'occasion d'un programme d'autonomisation économique des femmes au Rwanda en 2012 en partenariat avec CARE, que c'est bien là une stratégie clé. Les organisations ont ainsi créé un nouveau modèle de travail avec les communautés locales en formant des groupes de discussion distincts d'hommes qui étaient connectés à des groupes d'associations villageoises d'économie et de prêts de femmes pré-existants⁸⁹. La participation des hommes dans des groupes distincts s'est révélée très efficace, car les sessions de sensibilisation les encourageaient à réfléchir aux normes de genre rigides, à étudier leurs propres attitudes et croyances et à questionner les conceptions traditionnelles relatives aux prises de décisions au sein du foyer, ainsi qu'à la division du travail, la garde des enfants et la répartition des tâches. Cela a aidé les hommes à mieux accepter la participation de leur épouse dans les groupes d'économies et de prêts, à soutenir leur objectif d'autonomisation économique et à partager davantage les tâches ménagères, les soins et les décisions économiques⁹⁰. Le niveau de satisfaction des hommes et des femmes était ainsi supérieur, tout comme leur réussite économique.

Investir dans les réseaux de femmes et s'organiser pour renforcer la visibilité et la représentation des femmes

Les groupes de femmes – dont notamment les coopératives, collectifs, groupes d'agricultrices, associations d'entreprises et syndicats – sont la base d'un développement économique stable pour de nombreuses femmes dans le monde⁹¹. Ces groupes diffèrent grandement de par leur taille, leur forme, leur thématique principale, selon la région, mais la plupart apportent des avantages similaires. Ils représentent souvent un lieu sûr où les femmes ayant peu de moyens peuvent mettre leurs ressources en commun pour en tirer le maximum de profit, gérer les risques ensemble, innover et expérimenter, renforcer leurs compétences et capacités, s'accompagner et apprendre les unes des autres, s'organiser et défendre leurs droits, partager les responsabilités liées aux



soins, renforcer leur confiance et accéder à des informations essentielles dans tous les domaines, allant d'informations sur le marché à des lignes directrices nutritionnelles, la planification familiale et la santé reproductive. Malgré l'importance de leurs avantages économiques, sociaux et politiques, très peu d'argent est investi dans les groupes de femmes, et des contraintes demeurent quant à la liberté et la place des organisations de femmes de la société civile pour agir aux niveaux régionaux, nationaux et mondial⁹². Pour que les femmes soient davantage entendues et représentées, les hommes doivent prendre part activement à la promotion de leur leadership dans les sphères sociales, culturelles et politiques⁹³.

Étude de cas : WIEGO

Les résultats du travail du réseau international de recherche et de politique WIEGO (Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing) illustrent l'importance de l'investissement dans les organisations de femmes afin de les aider à renforcer leurs capacités⁹⁴. Avec une subvention du ministère néerlandais des Affaires étrangères, le réseau WIEGO a mis en œuvre son projet « Commerce équitable pour les productrices » par l'intermédiaire d'organisations partenaires en Asie, en Afrique et en Amérique latine⁹⁵. Le projet a permis d'améliorer l'accès aux services financiers, à la formation et aux marchés, et la majorité des entreprises collectives participantes ont témoigné d'une forte augmentation de l'accès aux services financiers et des revenus de leur base d'adhérentes. Le projet a également contribué à élargir les réseaux économiques et d'adhérentes. L'entreprise d'artisanat indienne Sadhna, par exemple, est parvenue à développer le nombre de ses membres, passant d'un groupe initial de 15 femmes à 49 sous-groupes totalisant 700 femmes⁹⁶. De plus, grâce à la promotion de rôles de leadership plus marqués au sein d'entreprises et de coopératives employant des femmes et des hommes, la coopérative de café mixte Gumutindo en Ouganda, comptant 7 000 membres, a modifié ses pratiques en imposant que 50 % des membres du conseil d'administration soient des femmes⁹⁷. Le programme a permis de renforcer la solidarité, la formalisation et les capacités. En se déclarant au ministère du Genre au Kenya, le groupe de femmes Baraka a pu, pour la première fois, accéder à des services de vulgarisation agricole, permettant une augmentation de la production et des profits⁹⁸.

Étude de cas : HomeNet Thailand

Membre de la Fondation de Bangkok pour le travail et l'emploi (FLEP), HomeNet Thailand a mis en œuvre un projet dénommé « Force organisée pour les travailleuses à domicile » (2009-2011). En constituant une fédération d'organisations de travailleuses à domicile à travers le pays, comptant 3 000 adhérentes cotisantes, le projet a mis l'accent sur les principaux problèmes des travailleuses, à savoir la protection sociale, le statut juridique et les droits du travail⁹⁹. Ses objectifs étaient d'améliorer la sécurité des moyens de subsistance des travailleuses à domicile dans le secteur de l'économie informelle par l'organisation collective, l'accès à des régimes de protection sociale pour les travailleuses pauvres, en insistant sur la santé et la sécurité au travail, et l'amélioration de l'autonomisation économique des travailleuses pauvres¹⁰⁰. L'impact du projet a été considérable, comme en témoigne notamment l'adoption par le gouvernement de la loi sur la protection des travailleuses à domicile, qui contribue à protéger environ deux millions de femmes en garantissant l'existence et l'application de cadres juridiques relatifs à l'égalité de salaire et la santé et la sécurité au travail¹⁰¹. De plus, le gouvernement a adopté une politique visant à assurer une participation à hauteur de 30 % des frais de sécurité sociale pour les travailleuses informelles, mesure profitant à près de 24 millions de travailleuses informelles en Thaïlande¹⁰².

SECTION 3 : AVANTAGES DE L'INVESTISSEMENT

D'un point de vue économique, augmenter la participation des femmes dans la main d'œuvre permettrait d'augmenter la productivité et de diversifier les compétences présentes dans l'économie mondiale¹⁰³. Bien que l'autonomisation économique des femmes soit essentielle d'un point de vue des droits humains, la croissance économique nationale est un avantage direct de l'application de ce droit. Par exemple, si les pays faisaient correspondre le taux d'amélioration de la parité de genre à celui des pays aux meilleures performances dans la région, cela stimulerait le PIB mondial de 12 billions USD par an d'ici à 2025¹⁰⁴.

Les femmes réalisent la grande majorité du travail non rémunéré dans le monde, y compris des tâches essentielles telles que la garde des enfants, le soin des personnes âgées, la cuisine et le ménage. Il a été estimé que la valeur du travail non rémunéré des femmes est équivalente à 10 billions USD de production par an, ce qui correspond environ à 13 % du PIB mondial¹⁰⁵. En réduisant le travail de soins non rémunéré des femmes, leur taux de participation dans la main-d'œuvre augmenterait de 10 points de pourcentage¹⁰⁶. Investir 2 % du PIB mondial dans le secteur des soins permettrait d'augmenter l'emploi total de 4 à 7 points de pourcentage, les femmes occupant la majorité de ces nouveaux emplois¹⁰⁷. Comblent entièrement les écarts de genre dans le travail représenterait 28 billions USD en PIB annuel mondial d'ici à 2025¹⁰⁸.

Le secteur privé joue également un rôle essentiel, et a un intérêt non négligeable, dans l'offre de travail décent pour les femmes. Les entreprises qui investissent en faveur de politiques sensibles aux familles et au genre ont obtenu d'importants retours sur leurs investissements, y compris au niveau d'une baisse de l'absentéisme et de l'augmentation de la productivité. Offrir un soutien au niveau de la garde des enfants est l'une des manières de progresser vers l'égalité des genres dans l'emploi¹⁰⁹. Des études au Bangladesh et en Égypte ont révélé que fournir des soins de santé pour les femmes et leurs enfants sur le lieu de travail permettait des retours sur investissement de trois à quatre fois supérieurs^{110,111}. La manière la plus simple pour le secteur privé d'améliorer l'égalité de genre est de procéder à des audits réguliers des pratiques commerciales tout au long de la chaîne de valeur. Ceci signifie d'évaluer l'égalité des salaires, l'équilibre entre les genres parmi les employé-e-s et les leaders, les relations avec les entreprises appartenant à des femmes, ainsi que les initiatives en faveur de l'égalité de genre¹¹². Il peut être demandé aux responsables de rendre des comptes, et des incitations peuvent leur être proposées afin d'atteindre des objectifs mesurables en matière de diversité de genre, tout comme la direction des entreprises peut définir des objectifs relatifs à l'obtention de services auprès d'entreprises appartenant à des femmes¹¹³.

Le gouvernement a également un rôle à jouer : l'investissement social dans les programmes de garde d'enfants, relatifs au handicap et aux soins des personnes âgées crée un cycle de redistribution et de réduction du travail de soins non rémunéré, ainsi qu'une augmentation des possibilités de travail de soins rémunéré, qui viennent soutenir la croissance économique, minimiser le transfert de pauvreté transgénérationnelle et améliorer l'inclusion sociale¹¹⁴.

Une autre manière de stimuler l'autonomisation économique des femmes est de propulser davantage de femmes aux postes de leadership, où elles demeurent sous-représentées dans les secteurs politique, financier et universitaire. Investir dans la formation qualitative des femmes tout au long de la vie, particulièrement en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques, est essentiel pour la réussite des femmes¹¹⁵. Les écarts dans les styles de leadership entre hommes et femmes sont courants dans le secteur privé, compliquant d'autant pour les femmes l'accès à des postes de direction. Une étude menée par McKinsey en 2015, intitulée « Les femmes sur le lieu de travail », remarquait que les femmes pensent être désavantagées par les préjugés liés au lieu de travail. En comparaison avec les hommes, les femmes sont près de trois fois plus susceptibles de rapporter ne pas avoir eu accès à certaines opportunités, telles qu'une promotion ou une augmentation, précisément à cause de leur genre¹¹⁶. De plus, les femmes témoignaient qu'elles sont moins consultées que les hommes à propos de questions importantes. Il a été démontré que les grandes entreprises comptant davantage de femmes aux postes de leadership et de prises de décision ont de meilleures performances financières que celles qui en ont moins¹¹⁷. Il est ainsi essentiel de s'assurer que les femmes sont représentées au même titre que les hommes dans les postes de leadership dans une large gamme d'entreprises, de lieux de travail, de syndicats et d'autres mouvements sociaux et que les questions des droits des femmes sont en tête des priorités lors des processus de négociation collective. Les quotas se



révèlent également d'intéressants outils de transition qui permettent d'augmenter la représentation des femmes dans les environnements de travail dominés par les hommes¹¹⁸.

➔ *Pour plus d'information, veuillez consulter le document intitulé « Renforcer la participation politique et le pouvoir décisionnel des femmes ».*

Améliorer le contrôle des femmes sur les terres et les revenus du foyer, soit par le biais de leurs propres revenus ou de transferts monétaires alliés à d'autres services, a des répercussions qui, à leur tour, améliorent l'accès de leurs enfants à l'école ainsi que leurs performances ; améliorent l'accès à, et la qualité des soins de santé pour les membres de la famille ; permettent aux femmes de mieux contrôler leur santé reproductive ; améliorent la capacité des femmes à prendre des décisions favorables à l'environnement et au climat ; augmentent la propension des femmes de réinvestir leur argent dans des améliorations substantielles permettant le développement de leurs entreprises ; et ont le potentiel d'améliorer la condition des femmes au sein de leur famille, leurs communautés, et leur pays tout entier¹¹⁹. Un autre bon investissement permettant de stimuler l'autonomisation économique des femmes implique de mettre en place des services sociaux, tels que la garde d'enfants, qui ont fait leurs preuves en matière d'augmentation des niveaux de revenus des femmes¹²⁰.

Au niveau de l'amélioration de l'accès à la technologie, fournir l'accès à Internet à 600 millions de femmes permettrait d'augmenter de 13 à 18 milliards USD le PIB de 144 pays en développement¹²¹. Garantir que les femmes peuvent avoir et utiliser leur propre téléphone entraînerait une augmentation évaluée à 170 milliards USD sur le marché de l'industrie de la téléphonie mobile¹²². Cette augmentation aurait également des avantages socio-économiques très importants¹²³.

➔ *Pour plus d'information, veuillez consulter le document intitulé « Accélérer l'accès aux ressources : terre, énergies propres, eau et assainissement ».*

SECTION 4 : APPELS À L'ACTION

Tout le monde a un rôle à jouer pour améliorer l'autonomisation des femmes : les gouvernements, les donateurs, les organisations multilatérales, la société civile et le secteur privé. Les gouvernements, par exemple, devraient soutenir le développement des femmes, leur accès, leur contrôle, leur propriété, leur bénéfice et leur héritage des terres et des biens tels que les ressources productives, le capital et la technologie. Il y a lieu pour cela de collaborer avec des groupes locaux et nationaux en vue de parvenir à des solutions culturellement adaptées d'harmonisation des lois contenant des normes sociales et des pratiques coutumières discriminatoires. Les autorités nationales devraient également investir dans l'infrastructure sociale, la prestation de services publics et la protection sociale de manière à créer un environnement favorable pour que les femmes puissent entrer sur le marché du travail formel, et réformer les politiques économiques afin de reconnaître et soutenir financièrement le travail non rémunéré des femmes. Les gouvernements doivent également protéger les femmes en tant que membres du marché du travail informel, en prévenant leur exploitation par l'imposition du respect des lois du travail et des contrats¹²⁴.

Les groupes de la société civile sont en bonne position pour renforcer les connaissances financières et les compétences de gestion des femmes et des adolescentes, et pour élargir l'accès des femmes à des services financiers plus équitables, notamment le crédit et les prêts, les économies et l'assurance. L'alliance des forces des femmes par le biais des actions et des représentations collectives joue un rôle central dans l'obtention de réformes juridiques, la modification des normes de genre néfastes et le renforcement de la redevabilité¹²⁵. En tant que garde-fou de la société, les groupes de la société occupent également une place de choix pour superviser et évaluer les initiatives d'autonomisation économique des femmes, ainsi que pour collecter et analyser des données désagrégées par sexe, y compris relatives à la garantie des droits fonciers des femmes.

Le secteur privé joue un rôle essentiel dans la progression de l'égalité des genres et l'autonomisation économique des femmes. Au-delà de la simple obligation de respecter les droits des femmes, les investissements intégrés et holistiques en faveur de l'autonomisation économique des femmes sont nécessaires afin de créer des entreprises saines et résilientes pouvant apporter des avantages non négligeables sous forme d'économies et d'améliorations de la productivité, d'innovation et de croissance du marché¹²⁶. En étudiant les différents aspects de son rôle, une entreprise doit évaluer sa marge d'intervention dans les domaines où elle exerce un contrôle direct, de manière à avantager les femmes au niveau de ses opérations et de sa chaîne de valeur, tout en outillant et influençant les autres par des incitations, des partenariats et des communications avec des entités commerciales et autres parties prenantes¹²⁷.

Pour contribuer au progrès pour tout le monde, de nombreuses parties prenantes doivent collaborer – les gouvernements, la société civile, le monde universitaire, les médias, les populations concernées, les Nations unies et le secteur privé – de manière à mener les actions suivantes, en faveur des filles et des femmes :

- Garantir que les femmes disposent des outils nécessaires à une pleine participation dans l'économie, grâce à un meilleur accès à des services financiers complets et équitables, dont le crédit, les prêts, l'épargne et les assurances.
(Concerne avant tout : les gouvernements, la société civile et le secteur privé)
- Investir dans les organisations et coopératives de femmes et s'organiser pour renforcer leur visibilité et leur représentation.
(Concerne avant tout : les gouvernements, les Nations unies et le secteur privé)
- Prioriser le développement des biens, dont le capital, garantir l'existence de lois équitables de protection des droits fonciers et d'héritage ; proposer des programmes de renforcement des compétences, dont les connaissances financières et les compétences en gestion, et encourager la collecte de données désagrégées par sexe afin de superviser et veiller à la mise en œuvre de ces initiatives.
(Concerne avant tout : les gouvernements, la société civile, les Nations unies et le secteur privé)
- Inclure la santé et les droits sexuels et reproductifs dans les programmes d'autonomisation économique des femmes, de manière à soutenir l'accès des femmes à un travail décent.
(Concerne avant tout : les gouvernements, la société civile, les Nations unies et le secteur privé)
- Investir dans les politiques et systèmes de protection sociale pour l'instauration d'un environnement permettant aux femmes d'entrer sur les marchés formel et informel du travail et de s'y épanouir, et notamment les congés parentaux, la garde d'enfants, les horaires de travail flexibles et la sécurité sociale.
(Concerne avant tout : les gouvernements, la société civile, les Nations unies et le secteur privé)
- Défendre les principes de travail décent pour les femmes, dont l'égalité de l'accès à l'emploi, aux avantages, à la formation et aux postes de direction ; l'égalité salariale ; et un environnement de travail sûr et exempt de harcèlement.
(Concerne avant tout : les populations touchées, les gouvernements, la société civile, le monde universitaire, les médias, les Nations unies et le secteur privé)
- Créer des politiques économiques qui reconnaissent et soutiennent financièrement le travail non rémunéré des femmes au foyer, tout en réduisant son fardeau pour les femmes et en le redistribuant.



(Concerne avant tout : les gouvernements)

- Investir dans les petites et moyennes entreprises (PME) appartenant à des femmes et en faveur des entrepreneures par le biais de la finance inclusive et de la formation complète.
(Concerne avant tout : les gouvernements et le secteur privé)
- Inclure la prévention des violences basées sur le genre et des stratégies de riposte dans les initiatives d'autonomisation économique des femmes.
(Concerne avant tout : les gouvernements, la société civile et les Nations unies)
- S'attaquer aux normes de genre néfastes et promouvoir des modèles positifs.
(Concerne avant tout : les gouvernements, la société civile et le secteur privé)
- Procéder à des vérifications régulières des pratiques commerciales afin d'identifier les initiatives en faveur de l'égalité de genre dans l'ensemble de l'organigramme et de la chaîne de valeur des entreprises.
(Concerne avant tout : le secteur privé)

Révisé et actualisé en août 2017

Préparé par : Elise Young, FHI 360

Révisé par : Genine Babakian, Consultante ; Mary Crippen, Consultante ; Juliana Bennington, Women Deliver ; Maria DeVoe, Women Deliver ; Tatiana DiLanzo, Women Deliver ; Louise Dunn, Women Deliver ; Katja Iversen, Women Deliver ; Jessica Malter, Women Deliver ; Tzili Mor, Landesa Center for Women's Land Rights ; Susan Papp, Women Deliver ; Savannah Russo, Women Deliver ; Athena Rayburn, Women Deliver ; Liuba Grechen Shirley, Consultante ; Petra ten Hoop-Bender, Women Deliver ; Elissa Goldenberg, BSR ; Katia Araujo, Landesa Center for Women's Land Rights

Clause de non-responsabilité : Les points de vue et opinions exprimés dans le présent document technique sont ceux des auteur-e-s. Ils ne reflètent pas nécessairement les positions ou les politiques officielles de l'ensemble des organisations partenaires.

Cette série de documents d'orientation a été constituée pour servir aux responsables des politiques, responsables des prises de décisions, aux défenseur-e-s et activistes afin de leur permettre de faire progresser des thématiques concernant les filles et les femmes au niveau du développement mondial. Ces documents sont conçus pour être disponibles et en accès libre pour tout le monde.

➔ **Pour découvrir la campagne Deliver for Good, rendez-vous sur deliverforgood.org.**

NOTES DE FIN

- ¹ "Sustainable Development Goals Knowledge Platform." United Nations. 2015. Web. <<https://sustainabledevelopment.un.org/sdgs>>.
- ² Ibarra, Herminia, Robin J. Ely, and Deborah M. Kolb. "Women Rising: The Unseen Barriers." Harvard Business Review. Sep. 2013. Web. 14 Aug. 2017. <<https://hbr.org/2013/09/women-rising-the-unseen-barriers>>.
- ³ LEAVE NO ONE BEHIND: TAKING ACTION FOR TRANSFORMATIONAL CHANGE ON WOMEN'S ECONOMIC EMPOWERMENT. UN Secretary-General's High-Level Panel on Women's Economic Empowerment, 2017. Web. 30 May 2017. <<https://www.unscn.org/uploads/web/news/UNSG-HLP-WEE-2nd-Report-.pdf>>.
- ⁴ Ibarra, Herminia, Robin J. Ely, and Deborah M. Kolb. "Women Rising: The Unseen Barriers." Harvard Business Review. Sep. 2013. Web. 14 Aug. 2017. <<https://hbr.org/2013/09/women-rising-the-unseen-barriers>>.
- ⁵ "2009 World Survey on the Role of Women in Development: Women's Control over Economic Resources and Access to Financial Resources, Including Microfinance." United Nations. 2009. Web. <<http://www.un.org/womenwatch/daw/public/WorldSurvey2009.pdf>>.
- ⁶ Sanjak, Jolyne. "GUEST COMMENTARY - WOMEN'S LAND RIGHTS AS A FOUNDATION FOR FOOD SECURITY." The Chicago Council on Global Affairs. 8 Mar. 2016. Web. <<https://www.thechicagocouncil.org/blog/global-food-thought/guest-commentary-womens-land-rights-foundation-food-security>>.
- ⁷ "2009 World Survey on the Role of Women in Development: Women's Control over Economic Resources and Access to Financial Resources, Including Microfinance." United Nations. 2009. Web. <<http://www.un.org/womenwatch/daw/public/WorldSurvey2009.pdf>>.
- ⁸ "2009 World Survey on the Role of Women in Development: Women's Control over Economic Resources and Access to Financial Resources, Including Microfinance." United Nations. 2009. Web. <<http://www.un.org/womenwatch/daw/public/WorldSurvey2009.pdf>>.
- ⁹ "2009 World Survey on the Role of Women in Development: Women's Control over Economic Resources and Access to Financial Resources, Including Microfinance." United Nations. 2009. Web. <<http://www.un.org/womenwatch/daw/public/WorldSurvey2009.pdf>>.
- ¹⁰ Demircuc-Kunt, Asli, Leora Klapper, and Dorothe Singer. "The Global Findex Database: Women and Financial Inclusion." Findex Notes. Washington: The World Bank, 2013. Web. 8 Apr. 2016. <<http://siteresources.worldbank.org/EXTGLOBALFIN/Resources/8519638-1332259343991/N9gender.pdf>>.
- ¹¹ Demircuc-Kunt, Asli, et al. "The Global Findex Database 2014 - Measuring Financial Inclusion around the World." World Bank Group. Policy Research Working Paper 7255. Apr. 2015. Web. <http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSPIB/2015/10/19/090224b08315413c/2_0/Rendered/PDF/The0Global0Fin0ion0around0the0world.pdf#page=3>.
- ¹² "2009 World Survey on the Role of Women in Development: Women's Control over Economic Resources and Access to Financial Resources, Including Microfinance." United Nations. 2009. Web. <<http://www.un.org/womenwatch/daw/public/WorldSurvey2009.pdf>>.
- ¹³ Santosham, Shireen and Dominica Lindsey. "Bridging the Gender Gap: Mobile Access and Usage in Low and Middle Income Countries." GSMA Connected Women Global Development Alliance. 2015. Web. <<http://www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2016/02/Connected-Women-Gender-Gap.pdf>>.
- ¹⁴ "Leave No One Behind: A Call to Action for Gender Equality and Women's Economic Empowerment." UN Secretary-General's High-Level Panel on Women's Economic Empowerment. Sep. 2016. Web. <<http://www.womenseconomicempowerment.org/assets/reports/UNWomen%20Full%20Report.pdf>>.
- ¹⁵ "Progress of the World's Women Report 2015-2016: Transforming Economies, Realizing Rights." UN Women. Based on Analysis of International Labour Organization 2015 Data, 'Key Indicators of the Labor Market (KILM) Database.' 2015. Web. <<http://progress.unwomen.org/en/2015/pdf/SUMMARY.pdf>>.
- ¹⁶ "Leave No One Behind: A Call to Action for Gender Equality and Women's Economic Empowerment." UNHLP. N.p., 2016. Web. 30 May 2017. <<http://www.womenseconomicempowerment.org/assets/reports/UNWomen%20Full%20Report.pdf>>.
- ¹⁷ "The Power of Parity: How Advancing Women's Equality Can Add \$12 Trillion to Global Growth." McKinsey&Company, McKinsey Global Institute. Sep. 2015. Web. 30 May 2017. <<http://www.mckinsey.com/global-themes/employment-and-growth/how-advancing-womens-equality-can-add-12-trillion-to-global-growth>>.
- ¹⁸ "Leave No One Behind: A Call to Action for Gender Equality and Women's Economic Empowerment." UNHLP. N.p., 2016. Web. 30 May 2017. <<http://www.womenseconomicempowerment.org/assets/reports/UNWomen%20Full%20Report.pdf>>.



- org/assets/reports/UNWomen%20Full%20Report.pdf>.
- ¹⁹ "Women, Business and the Law 2016." The World Bank Group. 2015. Web. <<http://wbl.worldbank.org/~media/WBG/WBL/Documents/Reports/2016/Women-Business-and-the-Law-2016.pdf>>.
- ²⁰ Chang, Jae-Hee, Gary Rynhart and Phu Huynh. ASEAN in Transformation: How Technology is Changing Jobs and Enterprises. Geneva: ILO, 2016. Web. <http://www.ilo.org/public/english/dialogue/actemp/downloads/publications/2016/asean_in_transf_2016_r1_tech.pdf. Accessed 30 August 2016>.
- ²¹ Cichon, R. "A Long Way to Go Towards Equality: An Actuarial Estimation of Gender-Specific Lifetime Income Gaps in Selected European Countries." Background paper for Progress of the World's Women 2015–2016. UN Women. 2014.
- ²² "The Global Gender Gap Report 2015." World Economic Forum. 2015. Web. <<http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2015/>>.
- ²³ "Progress of the World's Women Report 2015-2016: Transforming Economies, Realizing Rights." UN Women. Based on Analysis of International Labour Organization 2015 Data, 'Key Indicators of the Labor Market (KILM) Database.' 2015. Web. <<http://progress.unwomen.org/en/2015/pdf/SUMMARY.pdf>>.
- ²⁴ Ferrant, Gaëlle, Luca Maria Pesando, and Keiko Nowacka. Unpaid Care Work: The missing link in the analysis of gender gaps in labour outcomes. OECD Development Centre, Dec. 2014. Web. <https://www.oecd.org/dev/development-gender/Unpaid_care_work.pdf>.
- ²⁵ "Progress of the World's Women Report 2015-2016: Transforming Economies, Realizing Rights." UN Women. Based on Analysis of International Labour Organization 2015 Data, 'Key Indicators of the Labor Market (KILM) Database.' 2015. Web. <<http://progress.unwomen.org/en/2015/pdf/SUMMARY.pdf>>.
- ²⁶ Vanek, Joann, et al. "Statistics on the Informal Economy: Definitions, Regional Estimates & Challenges." Women in Informal Employment Globalizing and Organizing. WIEGO Working Paper No. 2, Apr. 2014. Web. <<http://wiego.org/sites/wiego.org/files/publications/files/Vanek-Statistics-IE-WIEGO-WP2.pdf>>.
- ²⁷ "Transitioning from the informal to the formal economy." International Labour Office. 2013. Web. <http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_218128.pdf>.
- ²⁸ Women at Work: Trends 2016. International Labour Office, 2016. Web. <http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_457317.pdf>.
- ²⁹ Ibid.
- ³⁰ "Gender Equality and Decent Work." International Labour Organization. n.d. Web. <http://www.ilo.org/moscow/areas-of-work/gender-equality/WCMS_249141/lang--en/index.htm>.
- ³¹ "Decent work." International Labour Organization. 2017. Web. <<http://www.ilo.org/global/topics/decent-work/lang--en/index.htm>>.
- ³² "Gender Equality and Decent Work." International Labour Organization. n.d. Web. <http://www.ilo.org/moscow/areas-of-work/gender-equality/WCMS_249141/lang--en/index.htm>.
- ³³ Ferrant, Gaëlle, Luca Maria Pesando, and Keiko Nowacka. Unpaid Care Work: The missing link in the analysis of gender gaps in labour outcomes. OECD Development Centre, Dec. 2014. Web. <https://www.oecd.org/dev/development-gender/Unpaid_care_work.pdf>.
- ³⁴ "Equal pay for work of equal value." UN Women. N.d. Web. <<http://www.unwomen.org/en/news/in-focus/csw/equal-pay>>.
- ³⁵ Samee Ali, Safia. "Motherhood Penalty" Can Affect Women Who Never Even Have a Child." NBC News. 13 Feb. 2017. Web. <<https://www.nbcnews.com/better/careers/motherhood-penalty-can-affect-women-who-never-even-have-child-n548511>>.
- ³⁶ Rampell, Catherine. "The 'Mommy Penalty,' Around the World." The New York Times. 17 Dec. 2012. Web. <https://economix.blogs.nytimes.com/2012/12/17/the-mommy-penalty-around-the-world/?_r=0>.
- ³⁷ Sharma, Ritu and Elise Young. "Less Than Two Dollars A Day: Creating Economic Opportunity for Women and Men Living in Extreme Poverty in Developing Countries." Women Thrive Worldwide. 2014. Web. <http://womenthrive.org/sites/default/files/docs/resources/less_than_2-a-day_wtw_report.pdf>.
- ³⁸ "Global Employment Trends for Women." International Labor Organization. International Labour Office, 2012. Web. 23 Mar. 2016. <http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_195447.pdf>.
- ³⁹ Ibid.
- ⁴⁰ Borges, Phil. Women Empowered: Inspiring Change in the Emerging World. New York: Rizzoli, 2007.
- ⁴¹ "UNAIDS Report of the Global AIDS Epidemic." UNAIDS. 2006. Web. <http://data.unaids.org/pub/report/2006/2006_gr_en.pdf>.
- ⁴² Bloom, David E., et al. "Fertility, female labor force participation, and the demographic dividend." Journal of Economic Growth 14.2 (2009): 79-101. Web. 22 Mar. 2016. <<http://link.springer.com/article/10.1007/s10887-009-9039-9>>.
- ⁴³ Ibid.
- ⁴⁴ "GBV Definition, Prevalence, and Global Statistics." USAID. Web. <<https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1865/USAID%20Toolkit%20GBV%20EG%20Final%20Section%202.pdf>>.
- ⁴⁵ Ibid.
- ⁴⁶ "Women's Empowerment Principles." UN Global Compact. 2016. Web. <<http://weprinciples.org/Site/PrincipleOverview/>>.
- ⁴⁷ "Background paper: Gender Equality and Pro-Poor Growth." Women's Economic Empowerment Series. 2010. Web. 22 Mar. 2016. <<https://www.oecd.org/dac/gender-development/47566333.pdf>>.
- ⁴⁸ "Background paper: Gender Equality and Pro-Poor Growth." Women's Economic Empowerment Series. 2010. Web. 22 Mar. 2016. <<https://www.oecd.org/dac/gender-development/47566333.pdf>>.
- ⁴⁹ "Investing in Women: NEW EVIDENCE FOR THE BUSINESS CASE." International Finance Corporation. Mar. 2017. Web. <<http://www.ifc.org/wps/wcm/connect/dc30bd0e-392a-4d05-b536-81e3afdd1a25/Investing+in+Women+April+2017A.pdf?MOD=AJPERES>>.
- ⁵⁰ LEAVE NO ONE BEHIND: TAKING ACTION FOR TRANSFORMATIONAL CHANGE ON WOMEN'S ECONOMIC EMPOWERMENT. UN Secretary-General's High-Level Panel on Women's Economic Empowerment, 2017. Web. 30 May 2017. <<https://www.unscn.org/uploads/web/news/UNSG-HLP-WEE-2nd-Report-.pdf>>.
- ⁵¹ "Unemployment, youth total (% of total labor force ages 15-24) (modeled ILO estimate)." World Bank. n.p., n.d. Web. 15 Aug. 2017. <<http://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.1524.ZS>>.
- ⁵² "Global Youth Unemployment is on the Rise Again." United Nations. 25 Aug. 2016. Web. <<http://www.un.org/youthenvoy/2016/08/global-youth-unemployment-rise/>>.
- ⁵³ "Data2X." United Nations Foundation. 2014. Web. <<http://data2x.org>>.
- ⁵⁴ "No Ceilings: The Full Participation Report." n.d. Web. <<http://noceilings.org/about/>>.
- ⁵⁵ "Equal Measures 2030." Equal Measures 2030. N.d. Web. 16 Aug. 2017. <<http://www.equalmeasures2030.org/>>.
- ⁵⁶ Peterman, Amber. "Women's Property Rights and Gendered Policies: Implications for Women's Long-term Welfare in Rural Tanzania." The Journal of Development Studies 47.1 (2011): 1-30. Web. 8 Mar. 2016. <<http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/00220381003600366>>.
- ⁵⁷ LEAVE NO ONE BEHIND: TAKING ACTION FOR TRANSFORMATIONAL CHANGE ON WOMEN'S ECONOMIC EMPOWERMENT. UN Secretary-General's High-Level Panel on Women's Economic Empowerment, 2017. Web. 30 May 2017. <<https://www.unscn.org/uploads/web/news/UNSG-HLP-WEE-2nd-Report-.pdf>>.
- ⁵⁸ Power and Potential: A Comparative Analysis of National Laws and Regulations Concerning Women's Rights to Community Forests. Rights and Resources Initiative, 24 May 2017. Web. <http://rightsandresources.org/wp-content/uploads/2017/05/Power_and_Potential_Final_EN_May_2017_RRI-1.pdf>.
- ⁵⁹ Giovarelli, Renee, et al. "Gender and Land: Good Practices and Lessons Learned from Four Millennium Challenge Corporation Compact-Funded Land Projects." Landesa Center for Women's Lands Rights and Millennium Challenge Corporation. Dec. 2013. Web. <<http://www.landesa.org/wp-content/uploads/Landesa-Gender-Land-Report-MCC-2014.pdf>>.
- ⁶⁰ Scalise, Elisa, and Asyl Undeland. Kyrgyz Republic: Women and Community Pasture Management. Landesa, Aug. 2016. Web. <<http://www.landesa.org/wp-content/uploads/2016-Best-Practices-Case-Kyrgyzstan.pdf>>.
- ⁶¹ Ibid.
- ⁶² Ibid.
- ⁶³ Ibid.
- ⁶⁴ Ibid.
- ⁶⁵ "Landesa in India." Landesa. 2015. Web. <<http://www.landesa.org/what-we-do/india/>>.
- ⁶⁶ Ibid.
- ⁶⁷ Ibid.
- ⁶⁸ Ibid.
- ⁶⁹ "U.S. Ambassador to Senegal Visits NCBA CLUSA's USAID | YaaJeende Project at the Beginning of its Two-Year Extension." NCBA CLUSA. n.d. Web. 9 Mar. 2016. <<https://www.ncba.coop/ncba-media/press-releases/1339-u-s-ambassador-to-senegal-visits-ncba-clusa-s-usaid-yaajeende-project-at-the-beginning-of-its-two-year-extension>>.
- ⁷⁰ "YaaJeende! Integrating Nutrition in Agriculture and Food Security in Senegal." NCBA CLUSA International. n.d. Web. <http://csis.org/files/attachments/130109_Coughenour_presentation.pdf>.
- ⁷¹ "About Us." Grameen Bank. n.d. Web. <<http://www.grameen-info.org/about-us/>>.
- ⁷² "Africa: The Power of the Private Sector." IFC: Telling Our Story 6.4 (2012). Web. <<http://www.ifc.org/wps/wcm/connect/832f31004b1f9746a7a6ef08d0338960/TOSAfrica.pdf?MOD=AJPERES>>.
- ⁷³ Karlan, Dean, et al. "Impact Assessment of Savings Groups: Findings from Three Randomized Evaluations of CARE Village Savings and Loan Associations programs in Ghana, Malawi and Uganda." Innovations for Poverty Action. 20 Sep. 2012. Web. <http://www.seepnetwork.org/filebin/pdf/savings_led_working_group/library/VSLA_Impact_Final_Report_September_2012.pdf>.
- ⁷⁴ Ibid.

